



## Questions DP AE NDF – 15 Novembre 2018

### Réclamation 1 :

Retour sur votre réponse 21 de la réunion DP du mois d'octobre 2018 : Le bilan du pilote télétravail a été présenté au CHSCT du T3 2018, le 28 septembre. Pour votre information, ce bilan est positif. Le pilote télétravail sur les activités plateau de ACE et Delivery est reconduit jusqu'au 31 décembre 2018 aux mêmes conditions.

Le métier d'ASCOM sera traité comme les autres métiers début 2019.

Pourquoi l'AE NDF met autant de temps à mettre en place les accords de télétravail sachant que l'accord date du 17 mai 2013 suivi de l'avenant n°1 du 26 septembre 2017 ?

Pour information d'autre entité de la DO NORD ont déjà mis en application les accords de télétravail depuis au moins 2 ans. (30 salariés en télétravail sur périmètre Picardie, Champagne, Ardenne, 6 en site relais et 24 à domicile ET 51 salariés en télétravail sur le périmètre NPC, 16 en site relais et 35 à domicile.)

### Réponse 1

La notion « de temps » pour la mise en place est relative et sur du court terme, nous avons fait le choix de cadrer au mieux la mise en place du télétravail au sein de l'AE NDF pour ne pas mettre en difficulté les télétravailleurs et les managers.

Concernant les autres unités de la DO, nous ne sommes pas compétents pour répondre à cette question qui répond certainement à des contraintes de 20h, de prise d'appels en réactif ou pro actif, contraintes du samedi travaillé et qui n'est pas de notre périmètre DP

### Réclamation 2 :

Site de Boitelle : Suite aux recrutements de nouveaux RAC, les bureaux des C4P et RPC ont été installés coté salle de pause. Les salariés se trouvent donc dans un environnement extrêmement bruyant (passage, salle de pause, pose de cloisons acoustiques non adapté au bureau). Qu'est-il prévu pour améliorer ces nouvelles positions ? (pose d'une cloison, revêtement sol, autre local)

Réponse 2 Effectivement ces 6 nouveaux bureaux sont proches de la salle de pause et dans un environnement bruyant. Avec les personnels concernés et leurs managers nous cherchons la meilleure solution pour améliorer les conditions de travail.

Il semble compliqué voire impossible d'insonoriser par le sol. Nous allons étudier la possibilité de poser une cloison, à défaut on les changera de place. Il existe de nombreux mètres carrés libres dans ce bâtiment mais nous ne voulons pas perdre en proximité.

### Réclamation 3 :

Des films anti rayonnement/chaleur ont été livrés et déposés sur le plateau C4P sans autres informations. Est-ce à charge des salariés de les poser ?

Réponse 3 En plus du bruit ces nouveaux bureaux sont au soleil, ce qui occasionne une gêne pour les salariés. Plutôt que d'investir dans des stores sur mesure, chers et longs à obtenir, nous souhaitons tester une solution de pose de film occultant sur les fenêtres. Une demande de prestation auprès de Samsic est en cours pour poser ces films.

**Réclamation 4 :**

Quelle est la procédure pour réserver un pc portable/tablette pour les RAC2 de Boitelle qui vont en clientèle ? Dans quel délai peut-il être disponible sur le site de Boitelle ?

Réponse 4 Il existe un pool de poste EBN en gestion à l'AE, ce pool est situé au MAC, le contact est au contrôle de Gestion et 3 postes sont disponibles. Le RAC peut faire la demande en cas d'intervention client.

**Réclamation 5 :**

Dans certain service de l'AE il est demandé une présence minimum du personnel de 50% durant les congés scolaires pour la production. Est-il judicieux de programmer des formations pendant ces périodes ? Si la moitié du personnel présent est en formation, il ne reste plus que 25%, voire moins, du personnel présent. Donc ce n'est plus cohérent par rapport à votre demande de présence de 50% du personnel de production.

Réponse 5 Les sessions de formations sont programmées en étroite collaboration avec les managers ACE et DELIVERY et toujours dans un souci d'optimisation des plannings de chacun (RAC, CP, TSC et soutiens). Et la dispense des formations pendant les périodes scolaires est généralement évitée. Cependant, des besoins exceptionnels comme l'arrivée massive de nouveaux recrutements (RAC et CP) dans le cadre du crash program au 01/10 et 15/10 nous imposent un planning sur un délai assez court et ne nous permettent pas de faire autrement.

**Réclamation 6 :**

Concernant la posture orange : Pouvez-vous nous communiquer la grille d'évaluation accompagnée du barème de notation pour les salariés cadre et non cadre ?

Réponse 6 merci de préciser cette question ?

Nous ne connaissons pas de grille « posture Orange », il y a peut-être une confusion avec les grilles métiers ARCQ.

**Réclamation 7 :**

Concernant la posture orange : Pouvez-vous nous indiquer sous quel onglet de l'outil entretien individuel est décliné

la posture orange avec ses objectifs donnés de façon SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temps défini) à chaque salarié lors de l'établissement des objectifs de

l'EI avec le manager en début d'année pour les non cadres et chaque semestre pour les cadres ?

Réponse 7 La posture Orange a effectivement vocation à faire partie des compétences à évaluer dans les entretiens individuels, onglet compétences. Actuellement, la complexité de cet outil incite les salariés et managers à passer peu de temps dessus et à échanger et formaliser globalement dans les commentaires finaux.

Comme vous le savez la déclinaison de ARCQ va nous permettre d'évaluer (par les salariés dans un premier temps) le niveau d'adaptabilité de 6 à 8 compétences qui auront vocation à évoluer d'une année à l'autre.

Cet outil supplémentaire aura vocation à regrouper lors de la refonte de l'outil EI. Nous avons de nombreux pilotes sur l'AE NDF, RRH, IAV, Managers....Il nous semble intéressant d'échanger avec les personnes concernées sur leur ressenti.

#### **Réclamation 8 :**

Concernant la posture orange :Plusieurs remontées nous sont faites sur la posture du salarié abordée par le manager lors des EI ou lors de demande de reconnaissance de compétences (promotion) pour justifier aux salariés que leurs demandes sont infondées suite à un problème de posture.

Les salariés ne retrouvant aucuns objectifs précis, quantifiables et mesurables dans leur EI concernant une posture à tenir.

Ne s'agirait-il pas d'un ressenti subjectif des managers et donc pouvant-être considéré comme de la discrimination négative ?

Réponse 8 Sans plus d'éléments, il est compliqué de répondre sur un registre, merci d'inviter les salariés à revenir vers leur RRH. Pour rappel, dans chaque EI, un commentaire salarié a vocation à remonter les désaccords et points de précisions.Laisser un commentaire vide, laisse supposer que le salarié est en phase avec son évaluation commune.

#### **Réclamation 9 :**

Retour sur la Réclamation 5 du mois de juin Pouvez nous dire l'avancement des mises en place des tableaux d'affichages ?

Réponse 5 :

Cette question a été à nouveau évoquée avec le DSSO. Elle sera réglée d'ici la première quinzaine de juillet. Pourquoi la direction n'a pas encore pris les dispositions nécessaires (nième question récurrente) ?

Réponse 9 Dans l'un des 2 scénarios envisagés avec les OS et le DSSO, une concertation avec les UI et l'UAT était nécessaire, ce qui compliquait l'affaire. Nous avons donc opté pour une mise à disposition de panneaux au niveau des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages côté AE. Après concertation entre les OS du site et la RRS pour le choix définitif des panneaux sur Lyreco, sur la base de critères économiques et de praticité, la commande peut être lancée très rapidement.

#### **Réclamation 10 :**

Où en sommes-nous du parking de Béthune et de l'accès au site de Béthune, route défoncée et parking en mauvais état ?

#### Réponse 10

Une relance auprès de la DIT est faite. C'est la DIT qui sollicite et paie le prestataire EFFAGE pour qu'ils viennent remettre du schiste sur le parking afin de reboucher les trous. Cette prestation de réfection du schiste a déjà été faite en mai 2018. Elle est à refaire à nouveau

#### Réclamation 11

Pouvez-vous mettre à jour l'affichage de la liste des secouristes sur tous les sites de l'AE NDF ? Pouvez-vous faire une nouvelle communication des places disponibles et des dates des prochaines sessions de secourisme ainsi que les formations à l'utilisation des extincteurs ?

Réponse 11 Un check up complet de l'affichage est en cours pour tous les sites de l'AE. Il sera mis à jour prochainement.

S'agissant des formations secouriste c'est la DO qui donne les dates et valide les inscriptions. Il y a eu un bug, les services de la DO ont été sollicités, nous attendons une réponse. Dès que nous aurons les nouvelles dates nous communiquerons. «Sur le « principe central d'organisation des secours» ; en annexe 1, « les textes, code du travail (art. R4224-15) ne font obligation à l'employeur de disposer de sauveteurs secouristes de travail que dans chaque atelier où sont affectés des travaux dangereux » «Orange préconise le recours systématique aux services de secours publics»... En complément des formations sauveteurs secouristes programmées en 2019, nous allons organiser avec l'UNASS des formations en 2019 sur les «gestes qui sauvent». Le détail et les modalités d'inscription ainsi que les lieux et dates seront communiqués au personnel en temps utile.

S'agissant des formations sur les extincteurs, des formations ont eu lieu à Villeneuve d'Ascq et à Lens une autre date est programmée à Reims en décembre. Des salariés de Lille Boitelle, Villeneuve d'Ascq et Béthune ont participé à ces formations. D'autres formations organisées par PREVENTIQUE seront proposées. Des communications seront réalisées, par pushmail et en réunion d'équipe.

#### Réclamation 12 :

Est-ce que les salariés du département ACE à Boitelle peuvent-ils être consultés pour le choix de l'utilisation du budget convivialité ?

Réponse 12 Il n'existe plus de budget convivialité

#### Réclamation 13 :

Alerte au sujet des soutiens CP qui sont en sous effectifs et un besoin urgent de renfort dans cette équipe DELIVERY CP est nécessaire. A-t-on un planning prévisionnel sur les recrutements ? Est-ce que ce métier peut être intégré dans le programme Futur'O

Réponse 13 2 recrutements de soutiens sont en cours. Un soutien est déjà recruté et arrivera le 01/01/2019 en provenance de l'UI NDF : Isabelle Marion. Le second est en cours de recrutement et les entretiens se sont tenus le 13 novembre 2018. La date d'arrivée n'est

pas encore connue par conséquent. Ce métier n'est pas intégré dans le programme Futur'o à ce jour.

**Réclamation 14 :**

Les salariés bénéficiant du PDM (Plan de mobilité ) sont-ils autorisés à se déplacer dans le cadre professionnel avec leur vélo (sur un autre site Orange, chez des clients, fournisseurs, sous-traitants) ?

**Réponse 14**

Il est préférable pour l'ensemble des salariés qui ne sont pas équipés d'un véhicule de service, d'utiliser les transports en commun et ou réserver un véhicule de pool. En effet l'entreprise ne met pas ce moyen de transport à disposition.

L'usage de vélo, voiture privée est sur validation managériale et sous la responsabilité du salarié qui connaît son contrat d'assurance voitures, vélos, trottinette .... (exemple d'un véhicule assuré pour trajet privé et lieu de travail et qui ne couvre pas les déplacements professionnels).

La prochaine réunion DP se tiendra le vendredi 7 décembre 2018 à 9H30 à Villeneuve d'Ascq